

De : Coordination CFE-CGC groupe Safran
A : M. Philippe Petitcolin, Président du groupe Safran
Copie : M. Jean-Luc Bérard, DRH du groupe Safran

Objet : Politiques salariales 2018 et 2019

Safran, le 13 décembre 2018

M. le Président,

En réponse à la crise sociale qui traverse notre pays, le Président de la République a demandé aux entreprises qui le pouvaient de verser une prime exceptionnelle de fin d'année à leurs salariés.

Cette année, notre groupe va générer des résultats exceptionnels qui permettent de verser une telle prime, et les résultats pour les années qui viennent sont encore plus ... prometteurs.

Dans le courant de cette année, nous vous avons alerté sur la baisse du pouvoir d'achat qui frappe nos collègues du groupe du fait d'une remontée extrêmement violente de l'inflation, au point que l'inflation a pratiquement annihilé l'intégralité du programme salarial 2018 du Groupe Safran.

Inutile de rappeler que la réponse qui nous a été donnée « *dans les accords salariaux 2018, il n'est pas prévu de clause de revoyure* » a été extrêmement mal accueillie par tous les salariés du Groupe.

Aujourd'hui, l'initiative du Président de la République vous donne la possibilité de compenser partiellement cette perte, via le versement d'une prime de 1000 euros à chaque salarié de notre groupe.

Pour 2019 et les années suivantes l'inflation va perdurer aussi, nous vous demandons pour le « cadrage des NAO 2019 » un retour aux niveaux des années de forte inflation, afin de permettre la juste reconnaissance de l'implication des salariés, facteur indispensable à l'atteinte des résultats prometteurs que vous nous avez annoncés.

Dans l'espoir d'être entendus, recevez, Monsieur le Président, nos meilleures salutations syndicales.

Les coordinateurs **CFE-CGC Safran**

